

LOUS MITIEYS

D'AZUR

D'INFORMATION



Avec le soutien du

CA CRÉDIT AGRICOLE

AGENCE DE SOUSTONS

Le Mot du Maire

L'année 2000 tant souhaitée se termine après avoir déversé pluie, tempête, entraînant coupures d'électricité...

Le bulletin municipal est le dernier de notre mandat débuté en 1995.

À l'aube d'un nouveau millénaire, la commune d'Axur, tout en conservant ses racines originelles, est prête à affronter son avenir.

Merci à tous, élus, bénévoles des Associations locales, membres des différentes commissions extra-municipales d'avoir bien voulu offrir de leur temps pour contribuer au rayonnement de notre village.

Que cet esprit demeure encore longtemps.

Axur vous doit beaucoup.

**BONNE SANTE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2001**

M. Laussu

AU FIL DES DOSSIERS

AMENAGEMENT DES ABORDS DU LAC

Le Ministère de l'Environnement a donné un avis favorable au projet d'aménagement des abords du lac.

L'appel d'offres va être lancé par Géolandes.

Le Conseil Municipal d'Aquitaine a accordé une subvention de 525 000 F.

C'est l'aboutissement d'un projet lancé, il y a maintenant plus de 4 ans, en collaboration avec les membres de la Commission du Tourisme d'Azur.

CAMPING MUNICIPAL

Après 5 années de gestion, même si le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté, beaucoup reste à faire (1 100 000 F en 2000 soit + 10%).

Deux emplois sont créés : un gérant à temps complet et un agent administratif à mi-temps pour essayer d'améliorer la rentabilité de notre camping.

Le Conseil Municipal ayant décidé de continuer la gestion du camp, la piscine reste à l'étude.

SIVU DE MAREMNE

La Commune d'Azur fait partie du syndicat de Maremne, qui regroupe plusieurs communes des cantons de Soustons et Saint-Vincent-de-Tyrosse, pour assurer la gestion du pôle économique basé autour de l'échangeur autoroutier, mis en service prochainement.

P.O.S.

La deuxième modification du Plan d'Occupation des Sols d'Azur est en voie d'achèvement.

Outre quelques 2 ou 3 ha constructibles, elle va permettre à 2 jeunes paysagistes de s'installer sur notre commune.

Cette deuxième modification n'est qu'une étape supplémentaire dans l'évolution de notre village.

TARIFS 2001

SALLE FRANCOIS MITTERRAND	Tarifs 2001	Tarifs 2002 (en euros)
<u>Azuriens :</u>		
* Apéritif	100 F	15,25
* Repas	800 F	121,95
* Petite Salle pour Repas	300 F	45,75
<u>Hors Commune :</u>		
* Apéritif	300 F	45,75
* Repas	2.000 F	335,40
* Petite Salle pour Repas	700 F	
 <u>Association d'intérêt local loi 1901 :</u>		
<u>Petite Salle</u>		
* Apéritif	GRATUIT	GRATUIT
* Repas	GRATUIT	GRATUIT
* Réunion	GRATUIT	GRATUIT
<u>Grande Salle</u>		
* Apéritif	100 F	106,70
* Repas	200 F	30,50
* Réunion	GRATUIT	GRATUIT
<u>Divers :</u>		
* Grande Salle pour Réunion	400 F	60,95
* Estrade	200 F	30,50
* Armoire réfrigérante	200 F	30,50
* Tarif horaire pour nettoyage	120F	18,30
 IMMEUBLE DE LA POSTE		
	1.000 F	
 PRET REMORQUE		
	GRATUIT la 1ère fois 100 F la 2ème	
 DROITS DE PECHE		
* 1ère Catégorie	comme Soustons	
* 2ème Catégorie		
 AFFUTS AU LAC		
* 30 m2 de surface	350,00 F	
* m2 supplém. d'affût	5,00 F	
* m2 supplém. barrage	5,00 F	
 CIMETIERE		
* Fosse	300,00 F	
* Concession perpétuelle (1e m2)	300,00 F	
* Concession cinquantenaire (1e m2)	220,00 F	
* Concession trentenaire (1e m2)	110,00 F	
* Indemnité fossoyeur	100,00 F	
 ORDURES MENAGERES		
* Sédentaires		

Maison	300,00 F
Personnes (Max. 5)	140,00F
* Résidences Secondaires	520,00 F
* Campings Restaurants (la Tonne)	868,00 F
* Déchetterie/Maison	200,00 F
* Déchetterie/Camping + de 100 emplace.	1.000,00 F

DROITS DE MARCHE

* Minimum de Perception	12,00 F
* m2 supplémentaire	0,50 F
* Voiture Exposition	12,00 F

TARIFS DU BOIS

* Pins Morts à couper	20,00 F/m3
* Chêne façonné	200,00 F/m3
* Vergne	100,00 F/m3

TAXE DE SEJOUR

Tarifs par jour et par personne à partir de 10 ans, du 15 Juin au 15 Septembre

Campings 3 étoiles ou catégorie supérieure

* Commune	2,00 F
* Département	0,20 F

Campings 2 étoiles ou catégorie inférieure

* Commune	1,00 F
* Département	0,10 F

Hôtels de tourisme 1 étoile ou inférieurs

Meublés de 2ème, 3ème et 4ème catégorie

* Commune	2,00 F
* Département	0,20 F

BAIL BAR CAMPING (H.T.) 3.800,00 F

BAIL MINI-GOLF (AN) 5.000,00 F

ORDURES MENAGERES

Les tarifs 2000, affichés dans le dernier bulletin, ont paru surprendre beaucoup d'Azuriens. Cette augmentation, due à de très importants travaux dans l'usine d'incinération de Messanges (3 milliards de centimes) a été répercutée entièrement sur cette année 2000.

En 2001, les tarifs restent inchangés.

De nouveaux points tri, dans les campings, vont être mis en place.

C'est l'effort de tous. Nous devons continuer, car n'oublions pas que seulement 20% de notre facture servent à financer la collecte des ordures ménagères.

Nous comptons sur votre civisme.

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Un contrat éducatif local a été signé avec les communes d'Azur, Messanges, Moliets et la Caisse d'Allocations Familiales des Landes.

Le Centre de Loisirs fonctionnera pendant les vacances d'été et les petites vacances (en février et à Pâques).

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Depuis le 1er août 2000, les employés municipaux d'Azur effectuent une durée de travail hebdomadaire égale à 35 heures.

Les contrats des agents, ainsi que leurs salaires, demeurent inchangés.

Nous avons créé un emploi à mi-temps au secrétariat et un autre à temps plein au service technique. Ces emplois sont occupés par deux jeunes Azuriens.

DIVERS

Fleurir AZUR

Les habitants d'Azur ont, comme les années précédentes, fleuri leurs habitations.

La Municipalité a récompensé quelques Azuriens au cours d'une réception, début octobre, avec mention spéciale à René Roulet, Jocelyne Dumora, Jean Ferrou, Marie-Line Leca, Paulette Mora, Pierrette Lamoureux et l'Hôtel des Pins, et mention aux nouveaux résidents de la rue Emile Sescousse, Monsieur et Madame Lasné.

Diplômés

Ont obtenu une prime de 300 F, attribuée par le Conseil Municipal, Mesdemoiselles Dubourg Céline, Dulas Agnès, Dumora Elodie, Ferrou Nelly, Laussu Corine, Laussu Emilie et Monsieur Cayuela Romain.

Ouverture du Secrétariat de Mairie

* Lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi : de 13h30 à 16h30

* Mardi : de 8h à 12h

Don du sang

L'association des donneurs de sang renouvelle son appel pour accueillir de nouveaux dons.

Repas des Retraités

Il s'est déroulé le 16 décembre dernier.
110 personnes y ont participé.

Les retraités ayant 60 ans et plus, occupant des résidences secondaires et qui n'auraient pas reçu d'invitation pour ce repas, sont priés de se faire connaître au secrétariat.

Fêtes des Gendarmes

La Ste Geneviève se déroulera le 3 février 2001 à Azur, salle François Mitterrand.

Site Internet - AZUR

www.touradour.com

Une cravate pour les hommes et un foulard pour les dames griffés "AZUR" ont été remis aux élus et employés, actuels et anciens, lors d'une manifestation amicale, en présence de quelques personnalités dont Monsieur le Conseiller Général.

C'était notre manière à nous de marquer l'an 2000.

Ces cravates et foulards seront prochainement mis en vente.

RECENSEMENT DE LA POPULATION - MARS 1999

Au 8 mars 1999, AZUR compte **447 habitants** (224 hommes et 223 femmes) soit une densité de 26 habitants au km².

La population est en hausse par rapport au recensement précédent.

En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 70 habitants.

En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 85 habitants.

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Entre les 2 recensements, on a enregistré 48 naissances et 42 décès dans la commune.

L'excédent naturel s'élève à 6 personnes.

Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 64 personnes.

Les Jeunes et les Séniors

La commune abrite peu de personnes âgées.

Les 33 habitants qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 7,4 % de la population alors que cette proportion est de 10,1 % dans le département.

Les 97 Jeunes de moins de 20 ans représentent 21,7 % de la population - à comparer à 21,6 % dans le département -.

Le Neuf et l'Ancien

La commune comprend 282 logements : 178 résidences principales et 95 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 9 logements sont vacants).

202 logements ont été construits après la dernière guerre soit une proportion de 71,6% (74,8% dans l'arrondissement et 72,3% dans le département).

Confort des logements

Une seule résidence principale n'a ni baignoire ni douche.

87 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

Les Propriétaires et les Locataires

La quasi totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (96,6%).

La majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement (65,2% des ménages).

L'Automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement élevé : 12 ménages seulement n'en ont pas.

La proportion des ménages ayant au moins une automobile est de 93,3% ; dans le département, cette proportion est de 87,6%.

La Population active

Parmi les 447 habitants de la commune, 196 personnes sont actives : 106 hommes et 90 femmes.

Au moment du recensement, 17 de ces actifs cherchent un emploi et 179 travaillent.

Parmi ces personnes qui ont un emploi, 38 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint. Les 141 autres sont salariées.

Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 133 personnes vont travailler au dehors.

Taux de chômage :

* Département :	11,6%	(16730)
* Arrondissement :	11,7%	(8923)
* Commune :	8,7%	(17)

Où vont travailler les habitants de la commune ?

46 travaillent dans la commune de résidence

127 travaillent dans une autre commune du département

6 travaillent hors du département

AZUR

- Population sans double compte : 447

- Population totale : 458

(Elle tient compte des étudiants qui ont un appartement près de leur lieu d'études.)

ETAT-CIVIL

Naissances

Gwendoline SORIN, le 22 juillet 2000
Sophie Céline Marie-Louise CAZAUMARTIN, le 24 juillet 2000
Jeanne GRACIANNETTE, le 11 septembre 2000

Tous nos voeux de bonheur.

Mariage

Pierre, Laurent CARTASSO et Clara BIZ, le 9 septembre 2000
Pascal DOUSSY et Lisiane DARRACQ, le 16 septembre 2000

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Gilbert GRACIANNETTE, le 24 septembre 2000
Marie DOURTHE, le 11 novembre 2000
Jean DAUGA, le 17 novembre 2000

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

Gilbert GRACIANNETTE nous a quittés un dimanche matin d'automne, au cours d'une partie de chasse, chasse qui était sa passion.

Gilbert, conseiller municipal pendant 30 ans (5 mandats), responsable d'associations locales, était le type même du bénévole, toujours à l'écoute des autres, bénévole qui, aujourd'hui, se fait de plus en plus rare.

Toute sa vie, il a été au service de tous, en y consacrant beaucoup de son temps.

Clodine, son épouse, et toute sa famille peuvent être fier de lui.

Il a laissé un grand vide au Club des Retraités où il était une des chevilles ouvrières.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES

Au cours de ces vingt dernières années, nous avons toujours eu un temps favorable pour nos animations en plein air.

Cette année, la pluie et la tempête nous ont contraints à annuler la sardinade du 15 juillet et à clôturer celle du 11 août à 22 heures.

Les Fêtes Locales ont également été perturbées par les intempéries.

Fort heureusement, la salle François Mitterrand nous permet d'assurer 400 repas en cas de mauvais temps.

Les trottinettes et petits jeux ont toujours le même succès auprès des plus jeunes.

Le concours de pétanque très disputé a fini fort tard dans la nuit.

Le match amical de rugby féminin a vu la domination des *"PACHYS" d'Herm* opposés au **BORDEAUX ETUDIANTS CLUB**.

Le dimanche après-midi, le concert de l'Harmonie Municipale de Soustons a comblé les nombreux mélomanes présents.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à la préparation et au service du repas champêtre qui est la clef de réussite de nos Fêtes Locales.

LES ARCHERS D'AZUR

Une nouvelle année a débuté pour les Archers.

Les effectifs restent stables et les participants aux concours sont plus nombreux que l'année dernière.

Cette année, la priorité pour les Archers est d'aménager le terrain communal situé derrière le cimetière, et d'en faire un terrain d'entraînement accessible à tous.

Comme chaque année, les Archers passeront chez vous avec leur calendrier. Nous espérons que vous leur réserverez un bon accueil.

L'ASSOCIATION SAINT JEAN-BAPTISTE

Le 24 septembre, notre Abbé a célébré sa messe d'adieu à l'église de Moliets.

C'est à Soustons qu'il est parti pour prendre une retraite bien méritée, après vingt-huit ans de service dans les paroisses d'Azur et de Soustons.

A cette occasion, les trois relais *Azur-Messanges-Moliets* s'étaient réunis pour lui offrir un présent qu'il aura tout loisir d'utiliser : un caméscope.

Nous remercions vivement l' **Abbé Libat** pour sa disponibilité, sa gentillesse, sa volonté de toujours mieux accueillir ses paroissiens.

C'est à lui que nous devons la rénovation du choeur de notre église.

Nous vous informons que la messe du dimanche est toujours célébrée à 9 heures par l'**Abbé Castagnet**.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2001.

LE COIN DES RETRAITES

Au cours de cette année 2000, le Club a maintenu une animation mensuelle pour tous les membres (repas, goûter, voyages ou pique-nique) :

<i><u>le 27 janvier :</u></i>	<i>Repas du Club</i>
<i><u>le 23 février :</u></i>	<i>Goûter des Merveilles</i>
<i><u>le 22 mars :</u></i>	<i>Voyage à Pampelune</i>
<i><u>le 26 avril :</u></i>	<i>Voyage à Nérac</i>
<i><u>le 10 mai :</u></i>	<i>Omelette aux asperges</i>
<i><u>le 14 juin :</u></i>	<i>Voyage à Rochefort</i>
<i><u>le 20 septembre :</u></i>	<i>Pique-Nique au bord du Lac</i>
<i><u>le 25 octobre :</u></i>	<i>Voyage à La Réole</i>
<i><u>le 15 novembre :</u></i>	<i>Goûter du Pastis</i>
<i><u>le 13 décembre :</u></i>	<i>Musée de la Mer à Biarritz et frontière à Ibardin</i>

Toutes ces animations se sont déroulées à la plus grande satisfaction des présents. Seul le pique-nique a été perturbé par la pluie et a dû être déplacé à la salle multi-activités, désagrément vite oublié grâce à ces dames qui jouaient à la pétanque, abritées sous leurs parapluies ; elles n'avaient rien à envier aux élégantes de 1900 sous leurs ombrelles.

En 2001, jeux de société et pétanque auront encore lieu tous les mercredis.

Cette année, le Club a été endeuillé par la disparition de Jean Dauga qui fut Trésorier-adjoint en 1980 et de Gilbert Graciannette ; Gilbert avait toujours pris part activement à la vie associative de la commune puisqu'il avait été Président du Comité des Fêtes et Président de la Société de Chasse avant de devenir Trésorier-adjoint du Club, où il s'investissait plus particulièrement dans l'organisation des voyages.

Le Club compte actuellement 91 adhérents.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à un membre du Conseil d'Administration dont voici la liste :

- LEGAT Jacques, Président
 - BEDAT Jean, Vice-Président
 - LACAZE Michel, Secrétaire
 - LABEYRIE Joseph, Secrétaire-adjoint
 - HELLEU Marie-Françoise, Trésorière
- FAISANCIEU Jean-Claude, LARRAZET Marie-Jeanne, MORA Paulette, OYHARCABAL Alain, OYHARCABAL Marcelle, ROUSSEAU Daniel.

L' A.C.C.A.

L'année 2000 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle loi "Chasse".

Celle-ci devait régler tous les problèmes ; malheureusement, elle est comme les précédentes, attaquée par les "anti-chasse".

Une fois de plus, les chasseurs ne seraient-ils pas les dindons de la farce ?

La durée de la chasse est raccourcie d'un mois ; le mercredi devient un jour sans chasse et j'en passe.

En juillet dernier, avec Jean-Pierre Arnaudin, Président des Chasseurs de gibier d'eau, nous avons rencontré une nouvelle fois Monsieur Patria.

Nous nous sommes entretenus longuement sur les différents problèmes qu'engendre cette loi et plus précisément sur les dérogations du mois de février pour certaines espèces de migrateurs.

Je l'ai informé d'une situation inquiétante (diminution constante des permis qui implique une gestion plus difficile des ACCA, puis des fédérations, de l'organisation des battues et du paiement des dégâts commis par le grand gibier).

Il faut comprendre aussi que le mercredi, aujourd'hui journée sans chasse, était pour nous le jour idéal pour former nos jeunes recrues.

Au terme de notre discussion, Monsieur Patria nous a avoué que la loi "Chasse" était le fruit de nombreuses négociations et qu'elle n'était plus à l'image de son rapport initial.

Pour en revenir au gibier d'eau et au jour d'ouverture, la chaleur a freiné l'ardeur des chasseurs.

Pourtant, les faisans étaient très nombreux grâce aux importants lâchers et à la présence de nombreuses couvées.

Il est bon de rappeler que ce gibier se défend très bien et que nous avons la chance d'en avoir conservé pour la saison prochaine.

Par contre, il n'en est pas de même pour le lièvre qui est inexistant sur des secteurs de l'ACCA, ce qui s'explique certainement par la mauvaise qualité des reproducteurs lâchés la saison passée.

Pour essayer de bien repeupler, nous allons construire des parcs de pré-lâchers et introduire un grand nombre de levrauts dès le printemps prochain.

Les Migrateurs

La saison fut moyenne pour la bécasse, la palombe et les autres espèces.

Par contre, la saison fut exceptionnelle pour l'alouette que l'on croyait moribonde.

La plupart des chasseurs ont réalisé le quota.

RAPPEL : les carnets de prélèvement doivent être remis au Président avant le 10 décembre.

Les Battues

Elles ne sont toujours pas terminées et reprendront le 23 décembre.

L'organisation s'améliore grâce au placement de lignes et à la patience des responsables.

De plus, tous les participants portent une casquette orange fluorescente.

Les règles de sécurité deviennent draconiennes et ne facilitent pas toujours la chasse, mais il ne faut pas oublier que le tir à balle est extrêmement dangereux.

Le non-respect des règles de sécurité entraîne obligatoirement des sanctions et l'exclusion de tout indiscipliné.

Le repas de chasse aura lieu fin février ou début mars.

Tous les chasseurs et leurs épouses y sont conviés.

RAPPEL : fermeture de la chasse au lièvre le 25 décembre 2000 et au lapin le 28 janvier 2001.

Bonnes Fêtes, Meilleurs Voeux et Bonne Fin de Saison.

Adieu à l'un d'entre nous

Cette saison, un de nos amis chasseurs nous a quittés.

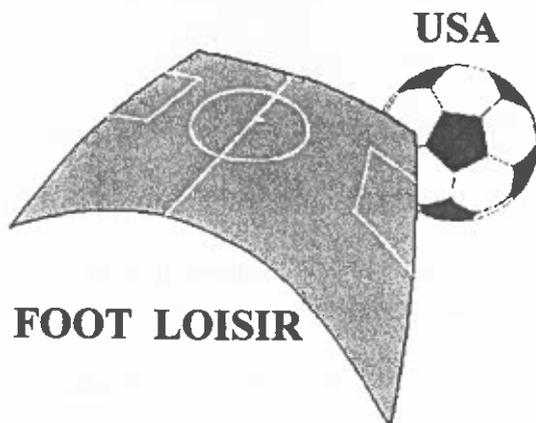
Gilbert Graciannette a toujours été une figure dans la vie de la chasse.

Président de la société de chasse dans les années 60/70, nous garderons à l'esprit l'image d'un homme actif prêt à s'investir dans le travail de dépeçage des animaux et du partage.

Il participait toujours à nos battues.

Malheureusement, sa maladie l'a terrassé alors qu'il exerçait sa passion : la chasse.

Au nom de tous les chasseurs, je renouvelle toutes nos condoléances à Clodine et à sa famille.



Après une bonne saison 1999-2000 qui s'est joyeusement clôturée le lundi 12 juin à l'occasion du tournoi, regroupant six équipes, que nous avons organisé, nous avons débuté la saison 2000-2001 le samedi 12 août. Le premier match a eu lieu le dimanche 27 août à l'occasion des fêtes locales. Depuis, huit matchs ont été disputés dans une ambiance toujours aussi bonne.

Les entraînements ont lieu le samedi à 15^H 30 et des matchs sont disputés environ deux fois par mois ; soit le samedi après midi, soit le dimanche matin.

Quelques dates à retenir pour 2001 :

- * Samedi 17 février : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match de première division Bordeaux – Auxerre.
- * Samedi 24 février : Repas du foot à 20^H 00, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * Samedi 16 juin : de 10^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot rassemblant huit équipes, suivi d'un repas à 19^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur désirant se joindre à nous.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur a été réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire du foot.

De plus, nous remercions tous les bénévoles qui participent à l'organisation des activités et repas du club.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS.



LIGUE DE COTE BASQUE-BEARN-LANDES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



Dax,

Le 13 décembre 2000

Madame, Monsieur,

La Ligue de Tennis C. B. B. L. vous propose en partenariat avec la Municipalité d'Azur et le club de Tennis de Soustons, des séances de découverte Tennis.

Ces animations gratuites encadrées par un Enseignant Professionnel s'étaleront durant l'année 2001 et seront programmées en fonction des attentes et des disponibilités des résidents de la Commune.

Ces séances entièrement prises en charge par la Ligue de Tennis C. B. B. L. et la Municipalité sont destinées à des adultes et à des enfants non licenciés. Elles se dérouleront sur les installations municipales du Village d'Azur.

Si cette initiative vous intéresse, nous vous invitons à vous présenter rapidement auprès du Secrétariat de la Mairie

Nous espérons que cette proposition collégiale recueillera toute votre attention.

Dans l'attente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos vœux les plus sincères pour l'année à venir.

*Monsieur LAUSSU
Maire d'Azur*

*Monsieur CHAPPAZ
Pdt du TC Soustons*

*Monsieur DUPRE
Pdt de la Ligue C. B. B. L.*

T e n n i s , l e s p o r t s d e t o u t e s u n e v i e

Michel Laussu, Maire d'Azur

et

son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des voeux du nouvel an,

le samedi 6 janvier 2001, à 17h

à la salle François Mitterrand.

